

## FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 20 septembre 2019 – n° 277

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

[https://telechargement.sante.gouv.fr/b8d6364230ccd9f9c358/PJ\\_n%C2%B0277.zip](https://telechargement.sante.gouv.fr/b8d6364230ccd9f9c358/PJ_n%C2%B0277.zip)

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

### RESSOURCES HUMAINES

#### Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel (DPGECP)

Pour les CREPS : conformément à l'arrêté du 13 septembre 2016 relatif au DPGECP des CREPS, nous vous rappelons que le ministère doit être destinataire, pour information et avant le 15 septembre de la réactualisation du DPGECP au 30 août 2019. Les tableaux du DPGECP doivent être accompagnés d'une note explicative de l'ordonnateur.

Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, nous vous remercions de bien vouloir transmettre dès que possible ce document à votre chargée de tutelle, avec copie à : [ds.a2@sports.gouv.fr](mailto:ds.a2@sports.gouv.fr)

Pour les autres établissements (opérateurs) : vous disposez réglementairement d'un mois pour cette transmission (arrêté du 25 juin 2014). Cependant, merci de nous le transmettre dès sa validation afin de réaliser la consolidation des données à l'échelle de tous les établissements le plus rapidement possible

### FORMATION PROFESSIONNELLE - EMPLOI

#### 1. Bilan national 2018 de l'activité de formation dans les établissements

Le bilan national 2018 de l'activité de formation des établissements a été présenté le 17 septembre 2019 aux responsables des départements « formation » (cf. dossier des PJ).

Ce bilan révèle une montée en puissance du nombre de sessions et de stagiaires, tant dans le secteur de la diplomation « jeunesse et sports » ainsi que dans la catégorie « autres », cette dernière étant révélatrice de l'ancrage des établissements sur leur territoire.

Ce bilan satisfaisant est de bon augure pour se confronter aux exigences de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel.

#### 2. Appel à Expérimentations « Modèles économiques coopératifs dans le champ sportif » : **J-8 pour candidater**

Le champ du sport et des loisirs sportifs fait face depuis plusieurs années à une évolution de son contexte : diminution des aides publiques, évolution des attentes des usagers et des pratiques, professionnalisation, etc.

Par ailleurs, on assiste à un questionnement croissant des clubs sportifs sur l'évolution de leur modèle économique pour répondre à ces mutations.

C'est dans ce contexte qu'une meilleure appréhension des outils de l'économie sociale et solidaire (ESS) peut contribuer à accompagner le secteur sportif à faire évoluer son modèle économique, tout en conservant ses valeurs et pratiques.

Pour accompagner ces évolutions, la direction des sports propose depuis plusieurs années un plan d'action afin de sensibiliser les acteurs du sport aux différents modèles économiques possibles :

- Contribution au rapport « Sport et ESS » présenté dans le cadre du Conseil National du Sport (2016)
- Publication d'un dossier thématique « Sport et ESS » (octobre 2017)
- Appel à projets « Etude de faisabilité et Mise en place de modèles économiques coopératifs dans le champ sportif » à destination des fédérations sportives (2017)
- Journée technique « Evolutions des modèles économiques » (INSEP – 7 décembre 2017)
- Formation sur les modèles coopératifs à destination des cadres d'Etat en services déconcentrés et fédérations (juin 2018)

**Et plus récemment :**

- **Guide d'accompagnement sur les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ; campagne de promotion sur les SCIC et site d'auto-diagnostic : <https://scic.sports.gouv.fr/>**
- **[Rencontre des Solutions « Sport et ESS » à l'Usine \(Saint-Denis\), le 2 juillet dernier](#)**
- **Formation sur les modèles coopératifs à destination des cadres d'Etat en services déconcentrés et fédérations (oct. 2019)**

Pour poursuivre cette dynamique d'accompagnement dans ces évolutions vers de nouveaux modèles économiques coopératifs, la direction des sports (DS.C3 – Bureau de l'Emploi et des Branches Professionnelles) lance un **appel à expérimentations** :

**« Modèles économiques coopératifs » dans le champ sportif**

Cette année, cet appel à expérimentations a pour objectif de soutenir 2 types de projets :

- à destination des DR(D)JSCS et DJSCS pour impulser ou accompagner des projets territoriaux impliquant différents acteurs du sport autour d'un projet commun dans le sport ;
- à destination des fédérations pour impulser ou accompagner l'évolution des modèles économiques d'un ou de plusieurs de leurs membres (clubs, comités,...).

Il porte sur la mise en place d'un processus d'analyse dans un territoire ou une discipline visant à développer des modèles coopératifs type SCIC dans le champ du sport. En tant qu'appel à expérimentations, le financement portera sur des projets innovants ou en création, et non sur la consolidation de projets déjà existants.

**Vous trouverez dans le dossier des PJ le cahier des charges et les modalités de réponse à cet appel à expérimentations.**

**Les réponses seront à transmettre avant le 30 septembre 2019 par voie électronique à : [DS.C3@sports.gouv.fr](mailto:DS.C3@sports.gouv.fr)**

Merci d'assurer une diffusion adaptée de ces éléments au sein de votre établissement.

Pour toute information complémentaire : Frédéric STEINBERG [frederic.steinberg@sports.gouv.fr](mailto:frederic.steinberg@sports.gouv.fr) / Katia TORRES [katia.torres@sports.gouv.fr](mailto:katia.torres@sports.gouv.fr)

### **3. Regroupement des responsables des départements de formation des établissements publics – Paris le 17 septembre**

Le bureau DSC2 a regroupé le 17 septembre dernier les responsables des départements de formation des établissements publics. Vingt-cinq participants (INSEP, écoles, CREPS et GIP CES Bretagne) étaient donc réunis en salle Tabarly de 9h30 à 17h.

Ce fut l'occasion de partager sur les points saillants issus des différentes enquêtes et bilans réalisés par le bureau et portant sur les certifications et sur l'activité formation en 2018.

Une place importante dans l'ordre du jour, a bien sûr été consacrée à PARCOURSUP afin de tirer des analyses et d'établir des projections pour la campagne à venir. Ce temps sur Parcoursup bénéficia

également de la présence de monsieur Jérôme Teillard, IGAENR, qui nous fit partager le sens du dispositif qu'il anime et sa dimension humaniste et éducative.

Enfin a été présenté un plan d'accompagnement des établissements pour l'année à venir :

- avec des outils comme le mémento réactualisé : [LIEN](#)
- des développements de dispositifs comme celui du secourisme, qui gagne en autonomie de fonctionnement et étend ses services aux EPF ou le RNSPF qui déploie également son action notamment par l'outil Rapid MOOC
- et un certain nombre de temps de formation comme pour la plateforme Parcoursup, (proposition de réunion de formation pour les gestionnaires de la plateforme ainsi que des Rapid MOOC d'information sur les différentes étapes de la campagne...) ou pour la certification qualité.

Depuis janvier 2019, plusieurs actions ont en effet été menées dans le but de comprendre les enjeux que posait la loi du 5/09/2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel ainsi qu'établir une stratégie afin de rendre les EPF éligibles aux nouvelles exigences.

Désormais nous rentrons dans une phase plus opérationnelle, dont voici les échéances pour 2019 :

- Audition des organismes certificateurs avec le CPDE dans les toutes prochaines semaines ;
- Le 3 octobre, réunion du groupe « critères de qualité » pour travailler sur la charte qualité des établissements et les éléments de preuve à fournir pour chaque indicateur qualité ;
- Le 24 octobre, première réunion d'un groupe de travail visant à définir les besoins des EPN en matière d'apprentissage. Les volontaires sont invités à s'inscrire sur ce groupe de travail auprès de : [ds.c2@sports.gouv.fr](mailto:ds.c2@sports.gouv.fr)
- Un groupe FOAD qui va se constituer sur la création de contenus numériques, orientés UC1&2 du BPJEPS son objet étant de partager des fondamentaux de connaissances en complément du présentiel. La date sera fixée lors du séminaire du RNSPF qui a lieu du 23 au 25 septembre à Dijon ;
- Avec l'organisme APP (ateliers pédagogiques personnalisés) qui détient déjà un label qualité, notre objectif est de faire émerger et valoriser nos savoir-faire en termes de valeurs et d'ingénierie de formation, identifier des modalités pédagogiques innovantes et élaborer un plan de développement de la fonction de formateur de formateur. Les volontaires sont invités à s'inscrire sur ce groupe de travail auprès de : [ds.c2@sports.gouv.fr](mailto:ds.c2@sports.gouv.fr).

#### 4. Formation professionnelle continue des agents

SE FORMER SUR L'EMPLOI et la PROFESSIONNALISATION : INSCRIVEZ-VOUS VITE !

Suite à des modifications, voici le calendrier des formations organisées dans le cadre de l'Offre nationale métier sur la thématique « emploi » dans le champ du sport et de l'animation :

- L'emploi dans les secteurs du sport, de l'animation et des loisirs : connaissance des acteurs, enjeux et dispositifs / niveau 1 – (Référence RenoiRH TC11PR3032) : **9-10-11 octobre 2019 au CREPS de Toulouse**
- Modèles économiques coopératifs (SCIC particulièrement) dans les secteurs du sport, de l'animation et des loisirs (Référence RenoiRH TC11PR3034) : **6-7-8 novembre 2019 à Rennes**
- Structurer et développer un territoire par l'emploi : Stratégie d'appui à la professionnalisation et au développement du champ sportif (perfectionnement – niveau 2) (Référence RenoiRH TC11PR3033) : janvier/février 2020 (lieu à définir)

Compte tenu des délais, merci de contacter la responsable pédagogique pour tous renseignements ou inscriptions :

**Katia TORRES**

Chargée de mission Emploi & Economie Sociale et Solidaire (DS.C3) - **Ministère des Sports**

Tél. : +33(0)1.40.45.90.81 / +33(0)6.99.12.30.13

Mail : [katia.torres@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:katia.torres@jeunesse-sports.gouv.fr)

Merci d'assurer une diffusion de ces informations auprès des agents potentiellement intéressés par ces formations.

## VIE DES ETABLISSEMENTS

### 1. Mouvement dans les établissements

Dominique LATTERRADE assure les fonctions de directeur par intérim du CREPS de La Réunion depuis le 16 septembre.

### 2. Vie des établissements

- **Jeudi 26 septembre** : CAP des professeurs de sport (classe exceptionnelle et hors classe 2019)
- **Vendredi 27 septembre** : conseil d'administration de l'INSEP
- **Mercredi 2 octobre** : réunion du groupe de travail « COP INSEP », organisée par l'INSEP
- **Jeudi 3 octobre** : conseil d'administration du MNS (Nice)

*A la semaine prochaine*